

Estimation du nombre d'immigrants adultes des pays tiers vers la France

Comment réconcilier le recensement et les titres de séjour ?

Conseil national de l'information statistique
Commission démographie et questions sociales

Julyan Arbel
Division Enquêtes et études démographiques
INSEE



Concepts d'entrées selon les sources

- ▶ Dans l'enquête annuelle de recensement (EAR), on dénombre des *nouveaux résidents* à partir de deux questions, sur l'année d'entrée en France, et sur la résidence dans le passé (5 ans, ou un an à partir de l'EAR 2011)
- ▶ La base AGDREF permet de comptabiliser tous les *premiers titres de séjour demandés (et accordés par la suite)*

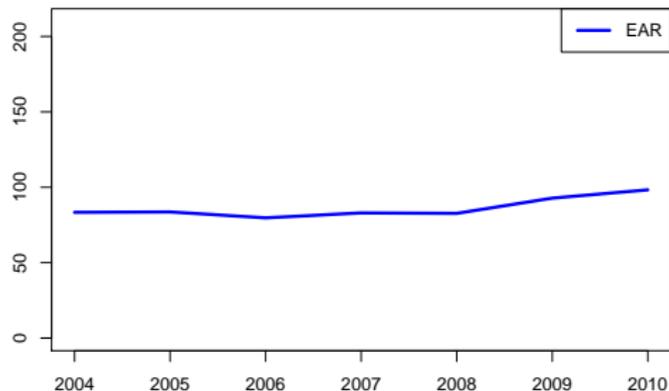
On souhaite utiliser ces deux sources pour estimer **les migrants entrants de longue durée** selon la définition du règlement Européen 862/2007 (calquée sur celle de l'ONU):

- ▶ *L'immigration est l'établissement, par une personne, de sa résidence habituelle, pour une **période atteignant ou supposée atteindre douze mois au moins**, sur le territoire d'un État membre après avoir eu précédemment sa résidence habituelle dans un autre État membre ou un pays tiers.*

Définition d'un champ comparable entre les sources

- ▶ On se concentre sur les **migrants de longue durée**
 - ▶ Tous les répondants au recensement sont a priori des migrants de longue durée
 - ▶ En revanche, les personnes qui ont obtenu un titre mais ne sont a priori pas restées au moins un an (ce que nous pouvons savoir grâce aux bases de renouvellement de titres), sont écartées
- ▶ Afin de pouvoir comparer les deux sources, on se place sur le champ des adultes de nationalité de pays tiers à l'Espace Economique Européen (et à la Suisse), seuls concernés par les titres de séjour

Nouveaux résidents EAR selon l'année d'entrée



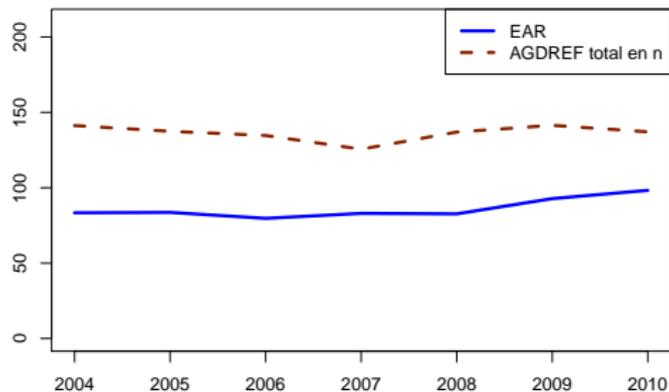
Moyenne annuelle 2004-2010:

▶ EAR: 86 200

*Lecture: En trait plein: nouveaux résidents EAR entrés dans l'année et recensés l'année suivante.
Champ: Migrants des pays tiers nés à l'étranger, de 19 ans ou plus l'année de leur arrivée, France métropolitaine.*

Source: EAR 2005-2011 (qui permettent d'estimer les nouveaux résidents entre 2004 et 2010).

Nouveaux résidents EAR selon l'année d'entrée et premier titres de séjour selon l'année de demande



Moyenne annuelle 2004-2010:

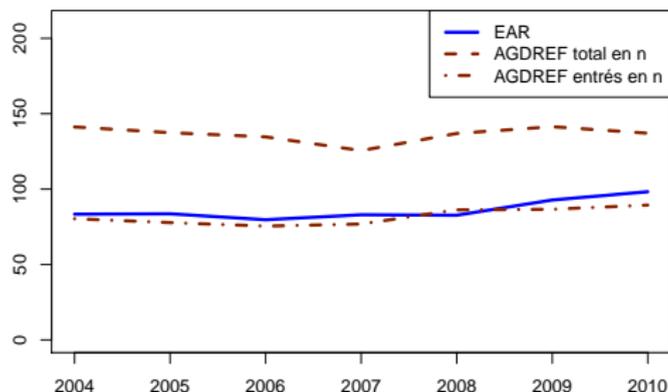
- ▶ EAR: 86 200
- ▶ AGDREF total: 136 300

Lecture: En trait plein: nouveaux résidents EAR entrés dans l'année et recensés l'année suivante. En tirets: premiers titres de séjour demandés (et obtenus) dans l'année.

Champ: Migrants des pays tiers nés à l'étranger, de 19 ans ou plus l'année de leur arrivée, France métropolitaine.

Source: EAR 2005-2011, AGDREF 2004-2010.

Nouveaux résidents EAR selon l'année d'entrée et premier titres de séjour selon l'année de demande, avec et sans restriction sur l'année d'entrée



Moyenne annuelle 2004-2010:

- ▶ EAR: 86 200
- ▶ AGDREF total: 136 300
- ▶ AGDREF entrés dans l'année: 81 800

Lecture: En trait plein: nouveaux résidents EAR entrés dans l'année et recensés l'année suivante. En tirets: premiers titres de séjour demandés (et obtenus) dans l'année. En trait discontinu: premiers titres de séjour demandés (et obtenus) dans l'année avec des entrées dans l'année.

Champ: Migrants des pays tiers nés à l'étranger, de 19 ans ou plus l'année de leur arrivée, France métropolitaine.

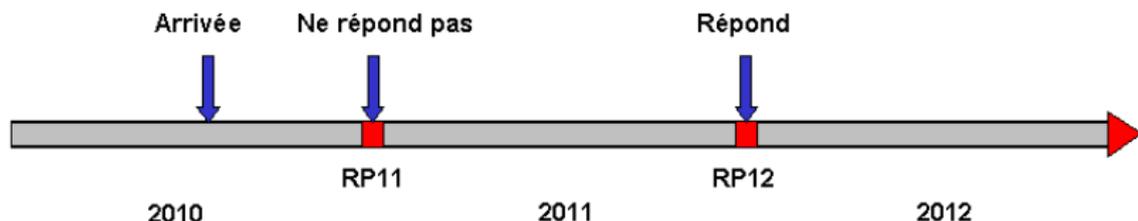
Source: EAR 2005-2011, AGDREF 2004-2010.

Délai avant le premier recensement

- ▶ De la même manière, tous les *nouveaux arrivants* ne répondent pas nécessairement au recensement:

Ils n'ont pas à le faire s'il ne savent pas encore s'ils vont rester plus d'un an. Ils pourront répondre l'année suivante s'ils sont encore là mais ne seront pas repérés comme étant arrivés l'année précédente

Par exemple:



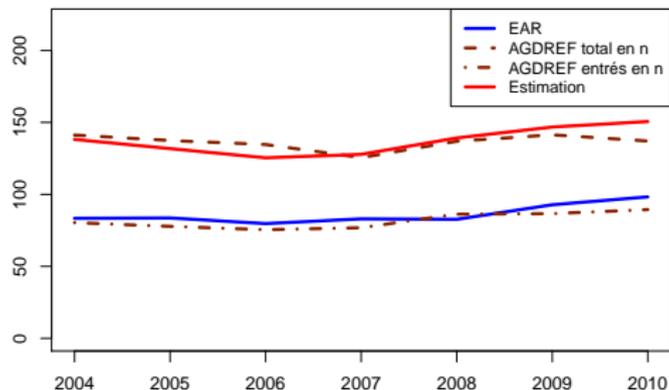
Première modélisation

- ▶ L'objectif de la modélisation est d'estimer le **total (inconnu) de migrants** de longue durée des pays tiers vers la France noté M_n .
- ▶ On utilise un modèle statistique avec des paramètres de taux de recensement (θ) et de taux de délivrance de titre (α) après un nombre d'années données pour reconstituer M_n .
- ▶ On met en équation chaque donnée comme une *proportion* du **total M_n** :

$$\text{nombre de nouveaux résidents} \approx \theta M_n,$$

$$\text{nombre de titres délivrés} \approx \alpha M_n.$$

Estimation du nombre de migrants de longue durée



Moyenne annuelle 2004-2010:

- ▶ EAR: 86 200
- ▶ AGDREF total: 136 300
- ▶ AGDREF entrés dans l'année: 81 800
- ▶ **Estimation: 138 000**

Lecture: En trait plein gras: estimation des migrants de longue durée. En trait plein: nouveaux résidents EAR entrés dans l'année et recensés l'année suivante. En tirets: premiers titres de séjour demandés (et obtenus) dans l'année. En trait discontinu: premiers titres de séjour demandés (et obtenus) dans l'année avec des entrées dans l'année.

Champ: Migrants des pays tiers nés à l'étranger, de 19 ans ou plus l'année de leur arrivée, France métropolitaine.

Source: EAR 2005-2011, AGDREF 2004-2010.

Conclusion

- ▶ De nombreux titres de séjour délivrés correspondent à des personnes entrées depuis longtemps
- ▶ Il y a des délais entre l'entrée et
 - ▶ l'année du titre
 - ▶ le premier recensement
- ▶ Une modélisation est nécessaire pour en tenir compte
- ▶ Il s'agit d'un travail en cours dont les résultats ne sont pas définitifs

Estimation des flux de migrants

Merci de votre attention !

Contact

Julyan ARBEL

01 41 17 39 53

julyan.arbel@insee.fr

Insee

18 bd Adolphe-Pinard
75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr  

Informations statistiques :
www.insee.fr / Contacter l'Insee

09 72 72 4000

(coût d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

